

CHAPITRE XL.

Si l'esprit créé aime essentiellement Dieu.

Liv. 3. de la
Metaphy.
Chapitre 3.

NOtre Auteur dit qu'il est également de l'essence de l'esprit de connoître Dieu, & que par la même raison qu'il connoît Dieu essentiellement, il aime Dieu essentiellement & nécessairement, & que comme cette connoissance de Dieu est toujours actuelle, de même l'amour est toujours actuel à l'égard de Dieu.

On soutient au contraire, que comme il a été prouvé cy-devant, la connoissance de Dieu n'est point essentielle à l'ame ny à aucun esprit créé, parce que nous scavons par expérience qu'il y a des temps pendant lesquels nous ne pensons point actuellement à Dieu, pendant lesquels nous ne donnons aucune attention ny application actuelle à Dieu: de même l'amour actuel de

Dieu n'est pas l'essence de l'ame raisonnable ny d'aucun esprit créé, parce que nous connoissons certainement qu'il y a des temps pendant lesquels nous ne nous appliquons pas à aimer Dieu formellement & actuellement, mais à aimer les choses extérieures, sensibles & humaines, & quelquefois à ne rien aimer.

Et en effet si l'amour actuel & formel de Dieu estoit essentiel à l'ame raisonnable & aux autres esprits créés, il sembleroit que l'ame raisonnable & les autres esprits créés seroient essentiellement impeccables, étant impossible de concevoir que celui qui aime actuellement, formellement & expressément Dieu, par son essence, puisse pecher, le peché n'étant qu'une haine ou averlion de Dieu, qui ne peut compatir avec l'amour: or il est notoirement faux & dangereux dans la foy, de dire que l'ame raisonnable & les autres esprits créés sont essentiellement impeccables, & par conséquent n'ô-

182 *Reff. fur le Systeme Cartes. &c.*
ere. Aureur finit sa Metaphyfique
par une maxime faulfe & dangereuse.



183

REFLEXIONS
SUR
LE SYSTEME
CARTESIEN
DE LA PHYSIQUE
DE M^r REGIS.
CHAPITRE PREMIER.

De l'idée de la quantité.

QUANTITÉ. **Q**UANTITÉ. **Q**UANTITÉ.
O T R E Aureur après la 1^{re} partie de
avoir dit que la quantité, liv. 1. nomb.
té, à proprement parler, n'est autre chose que le
n'est autre chose que le
corps considéré comme tel
Et tel selon la grandeur, il ajouta
ne: Cette idée de la quantité estant



134 Reflex. sur le Systeme Cartesien
aussi claire & aussi distincte qu'elle
est, il y a lieu de s'étonner qu'on
soit si acobimé à la confondre avec
le corps, mais cela vient sans doute
de ce que les Philosophes ont suivi
les sentimens les uns des autres sans
se consulter eux-mêmes sur ce qu'ils
doivent penser.

On s'ouvienc que l'Auteur tombe
dans le deffaut dont il accuse les
autres Philosophes, car c'est con-
fondre la quantité avec le corps que
de dire que la quantité est le corps
même : or nôtre Auteur dans sa
déffinition dit en propres termes,
que la quantité est le corps même ;
& ce qu'il ajoûte, que la quantité
est le corps même, considéré com-
me rel ou rel selon la grandeur ;
n'est rien dire que ce qu'il a dit,
puisque la quantité & la grandeur
du corps, sont synonymes.

C'est donc sans raison que l'Au-
teur se vante d'avoir donné une idée
claire & distincte de la quantité ;
Fayant confondué avec le corps
dont il vouloit la distinguer ; &

de la Physique de M. Régis. 185
l'ayant défini par la grandeur du
corps, qui est la même chose que
la quantité.

CHAPITRE II.

Si la divisibilité est une propriété des
corps comme de la quantité.

NÔtre Auteur au même Chap.
nomb. 7. dit que c'est une cho-
se assurée que la divisibilité est une
propriété essentielle de la quantité
& non du corps ; car en effet, dit-il,
si le corps essoi divisible de sa na-
ture, comme toute division apparte-
nt du changement à la chose divisée,
quand on diviserait le corps, son es-
sence seroit changée, ce qui est con-
traire à la raison, qui fait voir que
quelque division qu'on suppose dans
la quantité, l'essence du corps est tou-
jours la même, & qu'on peut dire de
chaque partie après la division, qu'elle
le a toute. L'essence du corps : d'où il
s'ensuit que dans toute division ce
n'est pas le corps, mais la quantité.

qui est divisible, ce qui découvre manifestement le paralogisme de ceux qui soutiennent après Epicure que les atomes sont indivisibles à cause qu'ils sont des substances; car tout le monde sçait bien que les atomes considererz comme des substances sont indivisibles, & on ne pretend pas aussi qu'ils puissent estre divisez, & ce n'est quand on les considere comme des quantitez, ainsi qu'ils doivent estre toujours considererz quand il s'agit de leur divisibilité.

Contre cette doctrine, on soutient, 1°. Que c'est une contradiction de dire que l'essence du corps consiste dans l'étendu actuel, & que cependant, le corps n'est pas divisible de sa nature: car qui dir étendu, dit quelques parties posées les unes hors les autres, sur tout dans l'esprit de nôtre Auteur, qui ne peut concevoir aucune étendue virtuelle dans l'ame, sans luy attribuer des parties; non seulement virtuelles, ce qui seroit raisonnable, mais encore réelles & formelles, ce qui passe les bornes.

2°. Que l'argument dont se sert l'Auteur pour montrer que le corps n'est pas divisible de sa nature, est un paralogisme manifeste, dont on se peut servir contre luy, pour montrer que la quantité n'est pas divisible de sa nature: car si la quantité étoit divisible de sa nature, luy dira-on, comme toute division apporte du changement à la chose divisible, quand on diviseroit la quantité, son essence seroit changée, ce qui est contraire à la raison, qui fait voir que quelque division qu'on suppose, l'essence de la quantité est toujours la même, & qu'on peut dire de chaque partie auprès la division qu'elle a toute l'essence de la quantité: don il sensuit que dans toute division ce n'est pas la quantité qui est divisible.

Nôtre Auteur voit que cet argument prouveroit que la quantité seroit indivisible par la nature; & par conséquent il faut qu'il reconnoisse que c'est un pur sophisme, dont le deffaut consiste en ce qu'il passe de l'essence du corps à son intégrité, des parties essentielles

à ses parties integrantes ; car de ce que l'essence du corps n'est pas divisible, il conclut que l'intégrité du corps n'est pas divisible, de ce que le corps n'est pas divisible selon ses parties essentielles, il conclut qu'il n'est pas divisible selon ses parties integrantes.

Si l'Auteur avoit sçû démentir l'essence d'avec l'intégrité, les parties essentielles d'avec les parties integrantes du corps & de la quantité, il auroit dit comme les autres, que le corps & la quantité sont également indivisibles & immuables selon leurs parties essentielles ; & que le corps & la quantité sont également divisibles & muables selon leurs parties integrantes ; puis qu'il est clair que le corps & la quantité se divisent & changent en moindres corps & en moindres quantitez comme en autant de parties integrantes sans pour cela apporter aucun changement ny division à leur essence ; mais seulement à leur intégrité.

3°. Que l'Auteur impose à Epicure, lors qu'il luy attribue d'avoir

soûtenu que les atomes sont indivisibles ; parce que ce sont des substances ; car jamais Epicure n'a dit que les atomes sont indivisibles ; parce que ce sont des substances ; autrement il auroit soûtenu que toutes les substances, même les plus composées, eussent esté indivisibles ; ce qui est noitirement faux ; mais bien parce que les atomes sont des substances premières, simples, très-solides & très-dures, en quoy il n'est tombé en aucun paralogisme, quoy que peut être il se soit trompé.

CHAPITRE III.

Si la quantité indèterminée est de l'essence, et si la quantité déterminée est un accident commun des corps particuliers.

NOTRE Auteur au même Chap. nomb. 10. enseigne que la quantité indèterminée est essentielle aux corps particuliers, parce qu'il est

190. Reflex. sur le Systeme Cartesien
impossible d'en concevoir aucun sans
imaginer qu'il a quelque quantité,
mais que la quantité déterminée n'est
qu'un accident commun, ce qui se
prouve manifestement par l'exemple
des plantes & des animaux, qui
passent depuis leur naissance jusqu'à
leur mort par une infinité de degrés
de quantité, bien que leur essence
demeure toujours la même; ce qui
merite particulièrement d'être remar-
qué pour éviter le défaut où tombent
ceux qui confondent la quantité avec
le corps.

Contre cette doctrine on sou-
tient, 1°. Qu'il y a contradiction
à dire, que la quantité ou l'étendue
indéterminée est de l'essence du corps
indéterminé, & que cependant la
quantité ou l'étendue déterminée ne
soit pas de l'essence, mais un acci-
dent commun du corps déterminé;
car ce seroit une contradiction de
dire que le raisonnable indéterminé
est essentiel à l'homme indéterminé,
& que cependant le raisonnable dé-
terminé n'est pas essentiel à l'homme
déterminé, & c'est un axiome reçu,

de la Physique de M. Regis. 191
*ut se habet indeterminatum ad indeter-
minatam, ita determinatum ad de-
terminatum.*

2°. Que l'argument pris des bé-
tes & des animaux, qui depuis leur
naissance jusqu'à leur mort passent
par une infinité de degrés de quan-
tité, quoy que leur essence demeure
toujours la même, dont se fert l'Au-
teur, pour montrer que la quantité
déterminée n'est qu'un accident
commun des corps, est un sophis-
me pur, qui passe de l'essence à
l'intégrité, des parties essentielles
aux intégrantes; car il est vray que
les plantes & les animaux demeu-
rent les mêmes depuis leur nais-
sance jusqu'à leur mort, quant à
l'essence, mais non pas quant à
l'intégrité; or en passant par une
infinité de degrés de quantité ils
ne passent pas par une infinité de
parties essentielles, mais de parties
intégrantes; ce qui n'empêche
point l'essence de la quantité dé-
terminée de faire l'essence du corps
déterminé, est l'intégrité de
la quantité déterminée de faire

l'Integrité du corps déterminé.

Et en effet si la quantité ou étendue déterminée estoit véritablement un accident commun des corps particuliers, le même corps indistinctement pourroit augmenter & diminuer en quantité sans augmenter & diminuer en substance: nous disons, par exemple, que le mouvement est un accident commun des corps, d'autant que le même corps indistinctement peut augmenter & diminuer en mouvement, sans augmenter & diminuer en substance: et il est impossible, selon notre vœu, que le même corps indistinctement augmente ou diminue en quantité, sans augmenter ou diminuer en substance: il est impossible, dit-il expressément, qu'un corps augmente & diminue en quantité par rarefaction & condensation, à moins qu'il n'augmente & diminue en substance étrangère, qui entre & qui sort des pores de ce corps. Il est impossible qu'un corps augmente ou diminue en quantité par rarefaction & condensation, à moins qu'il n'augmente & diminue en substance étrangère, qui entre & qui sort des pores de ce corps. Il est impossible qu'un corps augmente ou diminue en quantité par rarefaction & condensation, à moins qu'il n'augmente & diminue en substance étrangère, qui entre & qui sort des pores de ce corps. Il est impossible qu'un corps augmente ou diminue en quantité par rarefaction & condensation, à moins qu'il n'augmente & diminue en substance étrangère, qui entre & qui sort des pores de ce corps.

augmenter & diminuer en substance propre & intertè, & par conséquent la quantité ou l'étendue déterminée n'est pas suivant les autres maximes de l'Auteur, un accident commun des corps particuliers.

Notre Auteur en disant que la quantité ou étendue déterminée est un accident commun des corps particuliers, a voulu répondre aux objections des Theologiens, qui prétendent que la doctrine de Monsieur Descartes, en ce qu'il enseigne que l'essence du corps consiste dans l'étendue actuelle, ne peut s'accorder avec ce que l'Eglise enseigne sur le mystère de l'Eucharistie; mais il est aisé de voir qu'il ne donne que des paroles, *bona verba*, & rien plus; & aîn d'en être convaincu il suffit de résumer les objections que les Theologiens proposent à Mr. Descartes, & ce que nôtre Auteur y répond.

1^o. Les Theologiens objectent à Monsieur Descartes que le corps de nôtre Seigneur n'a pas constamment la même étendue sous l'espèce du pain qu'il a au Ciel, & qu'il avoit sur

la terre, & que cependant l'Eglise enseigne que c'est le même entierment, sous l'espece du pain, qui est au Ciel, & qui a esté sur la terre; qu'il n'a pas la même étendue sous une petite Hostie qu'il a sous une grande, & cependant qu'il est aussi entier sous une petite Hostie, que sous une grande.

La réponse de l'Auteur est, que l'étendue déterminée étant un accident commun du corps, ce n'est pas merveille que le même corps de nôtre Seigneur ait plus d'étendue au Ciel, que sous l'espece du pain; qu'il ait plus d'étendue dans une grande que dans une petite Hostie.

Cette réponse seroit juste & précisée si nôtre Auteur vouloit convenir, que le même corps indivisiblement pût avoir plus ou moins d'étendue, sans avoir plus ou moins de substance; mais c'est de quoy il ne veut point convenir; au contraire; il soutient qu'il est absolument impossible que le corps augmente ou diminue en étendue, sans augmen-

ter ou diminuer en substance: d'où il s'ensuit que si le corps de nôtre Seigneur a moins d'étendue sous l'espece du pain que dans le ciel, il a aussi moins de substance; s'il a moins d'étendue dans une petite que dans une grande hostie, comme on ne peut pas en douter, qu'il a pareillement moins de substance; ce qui est contraire à la foy de l'Eglise, qui le croit aussi entier sous l'espece du pain qu'il est au ciel, & aussi entier sous une petite que sous une grande Hostie.

2°. Les Theologiens objectent à Monsieur Descartes que le corps de nôtre Seigneur n'a aucune étendue formelle & actuelle sous l'espece du pain; car, disent-ils, ce qui existe indivisiblement, c'est-à-dire, tout entier sous chaque partie de l'espece du pain, n'a certainement aucune étendue actuelle sous cette espece; or est-il que le corps de nôtre Seigneur existe indivisiblement & tout entier sous chaque partie de l'espece du pain, ainsi que l'enseigne formellement le Concile de Treuve, *Tomus*

Et integer Christus sub panis specie, Et sub quavis ipsius speciei parte existit.

La réponse de nôtre Auteur est, que l'étenduë indéterminée étant essentielle au corps, il est impossible que le corps de nôtre Seigneur soit privé de toute étenduë generalement, quoy qu'il puisse être privé de cette-cy, & celle-là déterminément; & quand à ce que les Théologiens disent, qu'il est tout entier sous chaque partie de l'espèce du pain, il répond, que cela est vray après la séparation; *separatione facta*, ainsi qu'il est expressément porté au Concile de Trente: ce qui n'empêche pas que le corps de nôtre Seigneur n'ait quelque étenduë dans l'Eucharistie.

Il faut avoier que cette réponse est bonne, pour faire voir qu'il n'est pas certain d'une certitude de foy, que le corps de nôtre Seigneur soit sans aucune étenduë dans l'Eucharistie, & qu'il soit tout entier sous chaque partie de l'espèce avant la séparation; mais cela n'empêche pas

qu'il ne soit certain d'une certitude, d'autant plus approchant de la foy, que ce même Concile enseigne généralement, & sans parler d'aucune séparation, que Jésus-Christ est tout entier sous chaque partie de l'espèce de ce Sacrement: *totus Et integer Christus sub specie panis, Et sub quavis ipsius speciei parte existit.*

Et en effet, comme la division des espèces se fait sans nouvelle création, elle se fait conséquemment sans nouvelle présence, & reproduction du corps de nôtre Seigneur: où il s'ensuit, que si après la séparation des espèces de ce Sacrement, Jésus-Christ est tout entier sous chaque partie, ainsi qu'il est expressément desny, il faut de nécessité conclure, qu'il estoit tout entier sous chaque partie avant la séparation.

30. Les Théologiens objectent à Monsieur Descartes que l'étenduë actuelle du pain subsiste après la consécration, & qu'en cela le témoignage du sens, qui jugé de son objet, ne peut être revocqué en

Canon 5. de la Sess. 13.

doute : car quand selon Monsieur Descartes on pourroit douter du témoignage des sens , lors qu'il s'agit des qualitez sensibles qu'il n'admet point dans les objets ; on ne pourroit pas au moins en douter quand il s'agit de l'étenduë ; que M. Descartes admet dans la nature , & hors la perception des sens ; cependant la foy nous enseigne que le corps & la substance du pain ne subsiste point après la consecration, que tout le corps & toute la substance du pain est changée au corps de nostre Seigneur, & par conséquent l'étenduë du pain n'en est point la substance.

La réponse de l'Auteur consiste à dire, qu'après la consecration l'étenduë & les qualitez sensibles du pain nous paroissent demeurer, mais qu'elles ne demeurent pas en effet, & que c'est Dieu, ou le corps de nostre Seigneur qui fait les mêmes impressions sur le sens, que l'étenduë & les qualitez du pain faisoient avant la consecration; que c'est pour cela que l'Eglise nous avertit de ne

pas nous fier au sens en cette matière.

Il est vray que l'Eglise avertit les Fidèles de ne pas croire au sens sur le Sacrement de l'Eucharistie ; & non sans raison, car le sens juge que le même corps, & la même substance du pain subsiste après la consecration, ou au moins induit l'esprit à le juger ainsi ; le sens juge, ou au moins induit à juger, qu'il n'y a point d'autre corps, ny d'autre substance que celle du pain, ce qui repugne à la foy.

Il faut donc corriger le sens par la foy ; lors qu'il est question de la substance du pain, ou du corps de nostre Seigneur, qui ne sont pas de son ressort, mais non pas lors qu'il est question des accidens de son ressort, & sur tout, de l'étenduë, sur l'existence de laquelle M. Descartes ne veut pas que le sens se trompe.

Et en effet si l'étenduë & les autres accidens du pain paroissent seulement demeurer, quoy qu'ils ne demeurent pas en effet ; l'Eucharistie ne seroit plus qu'un sacrement

en apparence & en imagination ; ou s'il étoit Sacrement réel & véritable, il ne seroit tel que pendant, & non après la consecration: or la foy enseigné, que l'Eucharistie est un Sacrement réel & véritable, qui ne consiste pas dans une action passagere, comme les autres, mais dans une chose permanente ; & par conséquent l'éternué. & les autres accidens sensibles du pain, subsistent réellement & véritablement après la consecration.

On pourroit icy appliquer la règle que donne saint Thomas pour discerner les apparitions, véritables des fausses. Il dit que l'apparition est véritable, lors qu'elle est constante, & uniforme, c'est-à-dire, lors qu'elle dure toujours, & qu'elle paroist la mesme à tous les hommes de bon sens : or est-il que l'apparition de l'éternué & des autres accidens du pain après la consecration est constante & uniforme, qu'elle dure toujours, & à l'égard de tout le monde; elle est donc véritable.

On peut ajoûter, que si cette apparition d'éternué & d'autres acci-

dens du pain n'estoit pas véritable, Dieu seroit un trompeur de ne pas nous en avertir, car selon Monsieur Descartes, si nous nous trompions dans les choses évidentes, dans lesquelles nous usons le mieux qu'il nous est possible de nôtre raison, Dieu seroit un trompeur : or il n'y a rien de plus évident que l'existence de l'éternué, & des autres accidens du pain après la consecration ; & par conséquent, si nous y sommes trompez, c'est Dieu qui est un trompeur, ne nous ayant point avertis que l'éternué & les autres accidens ne subsistent plus ; au contraire, nous ayant enseigné que l'éternué & que les accidens du pain restent pour faire un Sacrement réel, véritable & permanent.

CHAPITRE IV.

Si le vuide des Philosophes est impossible.

NOTE. Autheur enseigne, que pour peu qu'on fasse de reflexion sur la nature de la matiere on en pourra deduire, que le vuide des Philosophes est impossible : car par le vuide ils entendent un espace sans matiere, Et il vient d'estre prouvé que l'espace, l'etendue Et la matiere prise absolument, sont réellement une même chose, de sorte que de demander s'il y a un espace sans matiere, c'est la même chose que de demander s'il y a une matiere qui ne soit pas matiere.

Après avoir observé que l'Autheur avant ce chap. 3. n'a pas dit un seul mot de l'espace ; & que néanmoins il suppose icy avoir prouvé que l'espace & le corps ne sont qu'une même chose ;

On soutient que le vuide des Philosophes est absolument possible : car

s'il n'y avoit aucun corps entre le ciel & la terre, le ciel & la terre seroient vuides, à moins que les Cartesiens ne disent, qu'alors le ciel & la terre se toucheroient : or il se peut absolument faire qu'il n'y ait aucun corps entre le ciel & la terre, sans que pour cela le ciel & la terre se touchent effectivement. Premièrement il est absolument possible qu'il n'y ait aucun corps entre le ciel & la terre, parce que Dieu peut absolument détruire les corps qui sont présentement entre le ciel & la terre, les ayant produits, & les conservant librement, comme nous supposons démontré en Metaphysique.

En second lieu, le ciel & la terre ne se toucheroient pas nécessairement, dans cette hypothese : car on ne peut pas dire que deux corps se touchent véritablement & effectivement, lors qu'on peut mettre entre eux sans les déplacer un troisième corps : or entre le ciel & la terre Dieu pourroit mettre un troisième corps sans les déplacer : car Dieu pourroit reproduire l'air qu'il y a

204 *Reflux. sur le Systeme Cartésien*
cy-devant détruit ; & par consé-
quent le ciel & la terre ne se rou-
veroient pas véritablement & effe-
ctivement, d'où il s'ensuit évidem-
ment que Dieu peut absolument
procurer le vuide.

Et en effet, quand les Cartésiens
disent que Dieu ne peut pas faire un
espace sans corps, qui le remplisse,
ou par espace ils entendent le lieu
interieur, ou le lieu exterieur des
corps ; s'ils entendent le lieu inte-
rieur, lequel chez eux n'est pas
distingué du corps même, en ce sens
on leur passe que Dieu ne puisse pas
absolument faire un lieu sans corps ;
mais s'ils entendent le lieu exterieur,
on soutient que Dieu peut absolu-
ment vuider le lieu de tout corps.
car afin que Dieu puisse vuider ab-
solument le lieu exterieur, c'est assez
qu'il puisse détruire tous les corps
qui le remplissoient, & tous les lieux
interieurs de ces corps : or il est clair
que Dieu peut absolument détruire
les corps, & qu'en détruisant les corps
il détruit leur lieu interieur ; & par
conséquent Dieu peut faire absolu-

de la Physique de M. Regis. 205
ment du vuide, si par vuide on en-
tend le lieu exterieur, sans aucun
autre corps qui le remplisse.

C'est pouquooy s'il y avoit des
vuide au regard du lieu exterieur ;
par exemple, du ciel & de la terre,
alors il n'y auroit rien du tout entre
le ciel & la terre, ny corps, ny es-
pace, ny étendue, & quand les
Cartésiens disent, que dans cette
hypothese ils conçoivent un espace,
une étendue longue, large & pro-
fonde entre le ciel & la terre, on
leur répond que c'est une imagina-
tion ou fiction de leur esprit, &
que la conséquence ne vaut rien,
*ab esse imaginario & factis, ad esse
verle & verum.*

Au reste Epicure, Lucrece & les
autres admettent un lieu interieur
véritablement distingué des corps,
en ce que le lieu interieur est une
étendue, qui n'est ny solide, ny mo-
bile, & que les corps sont solides,
& mobiles ; & dans cette hypothese
il n'y a rien de plus aisé que de sou-
tenir la possibilité du vuide, car
cet espace estant réellement distin-

gué du corps, en peut estre separé.

De même ceux qui disent, que le premier lieu de routes choses, est l'immenfité de Dieu, ne trouvent aucune difficulté à admettre le vuide; parce que comme l'immenfité de Dieu est éternelle & infinie, & que les corps n'ont esté produits que depuis un certain temps, & qu'ils ne sont pas infinis, il est aisé de concevoir que ce lieu a esté vuide pendant l'éternité, *à parté anté*, & qu'il y reste au-de-là de tous les corps, un espace infny, qui est encore vuide.

Mais indépendamment de ces deux sentimens sur la nature du lieu interieur, on peut soutenir que le lieu exterieur, qui est la surface du corps qui environne immediatement, peut estre vuide par la seule negation ou annihilation des corps qui le remplissoient; sans qu'il soit necessaire de concevoir aucun estre positif, aucune étendue positive, qui remplisse ce lieu.

Et en effet, il n'y a point de liaison necessaire entre un corps qui sert de lieu exterieur, & entre les autres

qui sont placez dedans, dautant que le lieu exterieur est distingué réellement des corps, qui le remplissent, de l'aveu des Cartesiens mêmes.

CHAPITRE V.

Si le monde est immense.

Notre Auteur dit, que la troisième conséquence qu'on peut tirer de la notion de la matiere est de la quantité est, que le monde est immense; c'est-à-dire, tel qu'il est impossible de concevoir qu'il ait des bornes.

En effet à quelle distance de nous, que nous puissions mettre les bornes, nous imaginons toujours au delà quelque espace, ce qui fait voir que le monde s'étend au delà des bornes, que nous avons voulu luy prescrire.

On soutient que cette prétendue immensité du monde est une suite de la pure imagination & fiction des Cartesiens; parce que les Cartesiens n'apportent point d'autre

raison de cette pretendue immensité, si ce n'est qu'à quelque distance de nous, que nous puissions mettre les bornes du monde, nous imaginons toujours au delà quelque espace: ce sont les propres termes de l'Auteur, or ce n'est point l'imagination ou la fiction des Cartesiens, qui doit rendre ce monde immense réellement & effectivement, puisque la consequence n'est pas bonne, *ab esse imaginario et falso ad esse reale & verum*, & par consequent le monde n'est pas immense en soy.

Et en effet, si le monde estoit immense en soy, cette immensité seroit, ou tellement necessaire que Dieu ne la pût pas changer, ou seroit libre & contingente, en sorte que Dieu la pût changer: on ne peut pas dire que l'immensité du monde soit tellement necessaire que Dieu ne la puisse changer, parce qu'il a produit & conserve librement le monde & tous les corps qui le composent. On ne peut pas non plus dire que cette immensité est libre & contingente: autrement

il faudroit dire que Dieu auroit rêvé aux Cartesiens qu'il n'a pas voulu faire le monde sans cette immensité; & par consequent c'est sans raison que les Cartesiens asserent que le monde est immense.

On peut ajoûter que si le monde estoit immense, parce que les Cartesiens au delà de toutes les bornes déterminées, imaginent un espace, il faudroit dire que le monde est éternel, parce qu'au delà de toutes les bornes déterminées ils peuvent imaginer un temps ou durée: or la soy nous enseigne que le monde n'est pas de toute éternité, quoy qu'il y ait un temps imaginaire avant le temps véritable, & par consequent le monde n'est pas immense, quoy qu'au delà de toutes les bornes déterminées il y ait un espace imaginaire.



CHAPITRE VI.

Si le lieu interieur est le corps que occupe ce lieu.

Chap. 4.

NOtre Auteur enseigne, que le lieu interieur d'un corps où l'espace occupé par le corps consiste dans le corps même considéré comme borné par d'autres corps qui le touchent immédiatement, & il apporte cette définition du lieu pour en donner une idée bien nette: il faut donc penser, dit-il, que quand l'eau sort d'un vase, elle emporte avec soy son lieu interieur, c'est-à-dire; tout l'espace qui esloit compris entre les bordes de ce vase, & que quand le vin y entre pour prendre la place, il y apporte avec soy son lieu interieur, & qui se fait de telle sorte, que le vin entre en même temps que l'eau sort, se bien qu'il est impossible d'assigner un instant, dans lequel l'eau soit sortie avant que le vin soit entré: dont il s'ensuit qu'il n'y a dans ce vase

de la physique de M. Regis. 209

deux espace, qui soit vuides.

On soutient que si l'espace ou lieu interieur n'est pas distingué d'avec le corps, qui sort & qui entre dans le lieu, comme Dieu peut absolument détruire les corps, qui sortent & qui entrent, il peut absolument détruire le lieu interieur: or cette hypothese est absolument contraire à l'opinion des Cartesiens touchant l'impossibilité du vuide & touchant l'immutabilité du monde; car si Dieu avoit détruit le lieu interieur des corps qui sont entre le ciel & la terre, il est constant qu'il n'y auroit rien entre le ciel & la terre qui fût capable de les remplir, si Dieu avoit détruit l'espace ou le lieu interieur des corps qui sont au delà du terre que nous assignons pour bornes de ce monde visible, ce monde visible ne seroit plus immensé & infini; & par conséquent confondre le lieu interieur du corps avec le corps même, & reconnoître d'ailleurs que Dieu peut détruire les corps, c'est reconnoître évi-

dement que le vuide n'est pas un-
possible, & que le monde peut n'es-
tre pas immense & infini.

Et en effet, si le lieu interieur
du corps & le corps estoient de
même chose, en sorte que le corps
forrant ou enurant emportât son
lieu interieur, comme dit nos-
Auteur de l'eau & du vin, don-
l'un soit & l'autre entre dans le
vase, il s'en suivroit que le corps
pourroit avoir du mouvement les-
sans quitter son lieu interieur, &
premier, puisque sortir & entrer
est un mouvement local : or on ne
peut concevoir comment un corps
peut avoir le mouvement local sans
quitter le premier lieu & en pren-
dre un autre ; & par consequence
le lieu interieur du corps n'est pas le
corps même : c'est pourquoy Agri-
cote met cette difference entre le
vase & le lieu, que le vase se tran-
sporte avec la liqueur qu'il contient,
& que le lieu ne se transporte point
avec la chose mêlé.

Où il faut en passant remarquer
que l'Auteur fait un cercle de lo-

que en expliquant le lieu interieur
du lieu exterieur, & reciproque-
ment le lieu exterieur par l'inte-
rieur, il dit que le lieu interieur
résiste dans le corps même comme
par d'autres corps qui le tou-
rent immédiatement ; & il dit que
reciproquement le lieu exterieur con-
siste dans le corps comme bornant et
environnant d'autres corps immédia-
tement : ce qui rend les deux défini-
tions, du lieu interieur & du lieu
exterieur, vicieuses.

C H A P I T R E VII.

*Les Cartesien définissent bien le
mouvement local.*

Monsieur Descartes définit
ainsi le mouvement propre-
ment dit : C'est le transport d'un
corps du voisinage de ceux qui le
convoient immédiatement, & que nous
considérons comme en repos, dans le
voisinage de quelqu'autre : suivant
cette définition, le poisson qui se lais-

2. Part. de
les principel
nouvb. 5.

212 *Reflux. sur le Systeme Cartesien*
 se aller au gré de l'eau, n'a aucun
 mouvement, parce qu'il ne change
 point le voisinage des parties de l'eau
 qui le touchent immédiatement; &
 qui l'empotent: au contraire le por-
 son qui résiste au courant de l'eau
 & qui ne se laisse point emporter,
 est en mouvement continuél, parce
 qu'il change continuellement les par-
 ties de l'eau qui le touchent immé-
 diatement; & qui coulent en le tou-
 chant. Monsieur Descartes en dit
 de même d'une tour dans l'air agi-
 tée par les vents.

Nôtre Auteur croyant qu'il estoit
 absurde qu'un vaisseau qui est éga-
 lement poussé par l'eau de la rive-
 re & par le vent avec des forces
 opposées, fût en mouvement; ce
 qui fuyroit necessairement de la dé-
 finition de Monsieur Descartes; a
 défini le mouvement; une applica-
 tion successive active d'un corps par
 tout ce qu'il a d'exterieur; & d'autres
 parties des corps, qui le touchent im-
 médiatement; & par ce mot d'*Actus*,
 qu'il ajoûte à la définition de Mon-
 sieur Descartes; il prend sine

de la Physique de M. Regis. 213
 voir que le vaisseau également pouf-
 sé par l'eau & par le vent avec des
 forces opposées n'est pas en mou-
 vement; parce que ce vaisseau n'a
 point d'application, qui soit active
 de sa part, mais seulement de la
 part de l'eau & du vent; & par
 une raison contraire il s'agit que
 le poisson, lors qu'il résiste au cou-
 rant de l'eau, est en mouvement;
 parce qu'il a une application qui est
 active de sa part, faisant effort pour
 résister.

On s'agitent premierement que
 la définition du mouvement appor-
 tée par Monsieur Descartes n'est
 pas essentielle; parce que la défini-
 tion essentielle du mouvement lo-
 cal se doit apporter par le lieu, qui
 est le premier dans son genre; &
 qui est la mesure des autres: or est-
 il que cette définition du mouve-
 ment local n'explique point sa na-
 ture par le lieu, qui est le premier
 dans son genre & la mesure des au-
 tres; car le lieu interieur est le pre-
 mier dans le genre de lieu; & par
 conséquent la mesure des autres

lieux, il est nécessaire que tout corps ait un lieu interne, mais il n'est pas nécessaire qu'il ait un lieu externe : il faut qu'un corps ait un lieu interne avant qu'il ait un lieu externe, & que le lieu externe soit plus ou moins grand, selon que le lieu interne est plus ou moins grand. Or cette définition n'explique que point la nature du mouvement local par le lieu interne, mais seulement par le lieu externe ; sçavoir par le corps qui avoisine & touche immédiatement, par conséquent cette définition n'est pas essentielle.

le. Cette définition n'est pas même reciproque, parce que ce qui ne convient pas à tout & au seul mouvement local, n'est pas reciproque avec le mouvement local : or cette définition ne convient pas à tout mouvement local, car le mouvement commun à plusieurs corps, ne laisse pas d'être un véritable mouvement local, quoy qu'il convienne universellement à plusieurs ; le repos commun ne laisse pas d'être véritable

repos.

repos, quoy qu'il convienne universellement à plusieurs : or cette définition ne convient point au mouvement commun : car dans le mouvement commun les corps ne changent point de voisinage par rapport aux autres corps, qui les touchent immédiatement ; & par conséquent cette définition ne convient pas à tout mouvement local.

Elle ne convient pas encore au seul mouvement local : car ce qui peut convenir au repos, ne convient pas au seul mouvement : or cette définition peut convenir au repos, car une tour au milieu de l'air agité par les vents est en repos, ne changeant point de lieu, au moins interne, qui est le premier & la mesure du mouvement & du repos : or cette définition convient à l'état d'une tour sentée au milieu de l'air agité par les vents, d'autant qu'elle change le voisinage de l'air agité par les vents ; par conséquent, cette définition ne convient pas au seul mouvement : d'où il s'ensuit qu'elle n'est

K

pas reciproque, comme doit être une bonne définition.

La définition qu'en apporte nôtre Auteur n'est pas meilleure. Il ajoûte seulement à la définition de Monsieur Descartes, que le mouvement doit être une application active; or cette addition rend la définition plus defectueuse qu'elle n'étoit; car c'est un deffaut dans la définition du mouvement local d'y faire mention de la cause efficiente, & c'est une erreur de dire que la cause efficiente du mouvement, doit être interne à la chose même, parce que la définition ne doit comprendre que ce qui est formel dans la chose & que ce qui luy est essentiel: or la cause efficiente du mouvement n'appartient point à ce qu'il y a de formel & d'intrinsèque au mouvement, d'ailleurs il est faux que la cause efficiente doive être interne à la chose qui est mue: & l'Auteur définissant le mouvement, une application active, n'ajoute rien à la définition de Monsieur Descartes, si ce n'est qu'il en

explique la cause efficiente, & qu'il dit que cette cause doit être interne à la chose qui est mue; car c'est pour cette raison qu'il dit, qu'un poison qui respire au courant de l'eau est mort, parce que ce poison fait effort de luy-même pour ressusser au courant de l'eau, & que le vaisseau également poussé par l'eau & par le vent avec des forces opposées n'est pas en mouvement, parce que de luy il ne fait aucune action ny effort, & que toute l'action & l'effort viennent de l'eau & du vent; & par conséquent l'Auteur ne donne pas une meilleure définition du mouvement local que Monsieur Descartes.

On peut ajoûter que si le mouvement local estoit une application active, les corps ne pourroient être mis en mouvement que par eux-mêmes & non par un principe étranger; le mouvement ne pourroit être qu'une action & non pas une passion à l'égard des corps qui sont en mouvement; & c'est la doctrine expresse de nôtre Auteur, lors qu'il dit, que le poison qui respire au cou-

210 *Reflex. sur le Systeme Cartesien*
rant de l'eau ne se meut que parce
qu'il fait effort & agit contre l'eau;
& au contraire, que le vaisseau ne se
meut point entre l'eau & le vent con-
traires, parce qu'il ne fait aucun effort
& qu'il n'agit point contre l'un ny
l'autre : or les corps peuvent estre
mis en mouvement par un principe
étranger, & même suivant les prin-
cipes de l'Auteur, aucun corps ne
Chapitre 4. se peut mouvoir luy-même, la force
2. part. du l. Liv. mouvante est toujours étrangere au
corps; & par conséquent cette dé-
monstration est contraire aux autres ma-
ximes de l'Auteur même.

CHAPITRE VIII.

*Si un corps se peut mouvoir luy-
même.*

Es Cartesiens qui considerent le
corps comme une matiere pre-
miere d'Aristote, c'est-à-dire, sans
forme qui luy donne quelque force
d'agir, enseignent conséquemment
qu'aucun corps ne se peut mouvoir

de la Physique de M. Regis. 211
luy-même, c'est la doctrine expri-
se de nôtre Auteur, Chap. 4. de
cette partic.

Mais on soutient que la raison
qu'il en apporte ne prouve rien. Il
dit pour raison que tout ce qui est
accidentel à un sujet; procede d'une
cause extérieure par le quatrième ar-
ticle de la Metaphysique : or cette raison est
fautive, parlant généralement, com-
me il fait, parce que les agens li-
bres se donnent à eux-mêmes leurs
propres déterminations, qui sont ac-
cidentelles; & par conséquent les
Cartesiens, & spécialement nôtre
Auteur n'apportent aucune raison
solide pour prouver que les corps
ne se peuvent mouvoir eux-mé-
mes.

C'est pourquoy les Epicuriens &
les Peripateticiens, qui ont une idée
toute différente des corps naturels
de celle des Cartesiens, disent que
les corps se peuvent donner certains
mouvements eux-mêmes; les Epicu-
riens soutiennent que les atomes se
mouvent continuellement, ou au

moins font un effort continuel pour se mouvoir ; les Peripateticiens soutiennent que les corps separez de leur état & lieu naturel, se donnent à eux mêmes le mouvement pour reprendre cet état & ce lieu.

CHAPITRE IX.

Si un corps en mouvement continue de luy-même à se mouvoir.

Es Cartesien n'ont point d'axiome plus commun que celui-cy ; sçavoir, *qu'un corps mis en mouvement continue de luy-même à se mouvoir eternellement ; c'est pourquoy, disent-ils, ce n'est pas la cause qui continue ce mouvement qui doit occuper les Philosophes en sa recherche, mais plutôt la cause qui arreste le mouvement.*

Cette doctrine neanmoins n'est pas si certaine qu'ils le veulent persuader ; car lors qu'ils disent qu'un corps mis en mouvement continue de luy-même à se mouvoir, ils ven-

lent sans doute que ce corps soit la cause efficiente immediate de la continuation de son mouvement une fois commencé ; or cela n'est pas sans difficulté, à moins que de dire qu'un corps peut de luy-même commencer son mouvement, ou qu'il reçoit une qualité imprevue capable de le continuer, parce que si le corps ne pouvoit pas de luy-même commencer son mouvement, & qu'il n'eût reçu aucune qualité imprevue capable de le continuer, il faudroit que le commencement du mouvement pût en produire la continuation ; ce qui est impossible, parce que le commencement du mouvement n'est plus dès le moment que le mouvement continué, la premiere partie du mouvement ne coëxiste jamais à la seconde : or les Cartesien soutiennent que le corps de luy-même ne peut pas commencer son mouvement, ils soutiennent d'ailleurs que le corps ne reçoit point d'imprevue capable de produire ce mouvement ; & partant c'est une difficulté des plus

224 *Reflux. sur le Systeme Cartesien*
grandes, comment dans leurs principes un corps mis en mouvement continué de luy-même à se mouvoir éternellement.

Et en effet le mouvement estant necessairement & essentiellement successif, c'est-à-dire, ne pouvant avoir deux parties coëxistentes en même instant, on ne voit pas comment la premiere, qui n'est plus, peut contribuer à produire la seconde, ny la seconde, qui n'est plus à produire la troisieme, ainsi des autres : & par consequent on ne conçoit pas pourquoy le corps qui est en mouvement continué à se mouvoir luy-même.

Ce qui augmente la difficulté dans les principes Cartesiens, c'est qu'ils posent pour axiome general, que tout ce qui est accidentel à un sujet, procede d'une cause extérieure; ce sont les propres termes de notre Auteur, Chapitre 4. de cette 2. partie de sa Physique: or la continuation du mouvement, n'est pas moins accidentelle, que le commencement; d'où il s'ensuit que la con-

de la Physique de M. Regis. 225
tinuation du mouvement procede d'un principe étranger, ainsi que le commencement.

Et quand on accorderoit aux Cartesiens que tout ce qui est dans un état permanent, tend de soy-même à le conserver; néanmoins on ne leur accorderoit pas si facilement, que tout ce qui est dans un état successif, par exemple, de mouvement, tende de soy-même à le conserver. La disparité est grande, parce que les estres permanens sont totalement produits dans le premier instant, & ainsi rien ne reste à produire de nouveau dans le second, ny dans les suivans: au lieu que l'estre successif n'est produit qu'en partie dans le premier instant, & que dans le second & dans les suivans, les autres parties de ce même estre doivent estre produites de nouveau; & par consequent, il faut non seulement chercher la cause qui arrête le mouvement commencé, mais encore celle qui le continue, & on soutient qu'il est plus difficile de trouver celle qui le continue, que celle qui l'arrête.

CHAPITRE X.

Si tout corps, qui est mê en rond, tend sans cesse à s'éloigner du centre du cercle qu'il décrit.

Monsieur Descartes dans sa seconde partie des principes de la Philosophie, nombre 39. sur la fin, établit comme une maxime generale, que tout corps qui est mê en rond, tend sans cesse à s'éloigner du centre du cercle qu'il décrit. Et à se mouvoir sur la ligne droite, qu'on appelle la tangente du cercle; & cette maxime est de telle étendue dans le Systeme des Cartesiens, qu'elle leur sert à établir la formation & disposition de leurs tourbillons, à expliquer la lumiere, la chute des corps pesans & autres phénomènes de la nature.

Chap. 14.
part. 2. liv. 1. *Notre Auteur prétend démontrer cette regle, parce que, dit-il, le cercle est équivalent à un s-*

de la Physique de M. Régis. 217
d'un nombre indéfini de côtes; & par conséquent il faut qu'un corps qui se meut en rond, souffre une certaine violence par la rencontre de quelques autres corps, sans lesquels il ne se mouvrait pas par la ligne circulaire qu'il décrit.

Ce que Monsieur Descartes a prouvé par l'exemple d'une pierre, qui dans une fronde tourne autour de la main; qui est considérée comme le centre du cercle qu'elle décrit; car si on lâche cette pierre, elle ne continuera pas à tourner autour de la main; mais s'en éloignera. Et continuera son mouvement sur une ligne droite, qui sera la tangente du cercle qu'elle a décrit en tournant.

On convient que cette maxime est véritable, quand il s'agit des corps pesans, qui tendent d'eux-mêmes au mouvement droit; on reconnoît même que la plupart des Auteurs conviennent de cette maxime dans les corps considerez mathématiquement, sans pesanteur & sans autres qualitez sensibles.

Cependant on estime que cette

proposition entendue des corps considerés sans péanreur & sans autres qualitez sensibles comme l'entend M. Descartes, souffre de grandes difficultés.

La premiere est prise d'un autre principe des Cartesiens ; sçavoir, *que tout ce qui est accidentel au corps, doit venir d'un principe étranger* : or il est accidentel à un corps mù en rond, de se mouvoir d'un mouvement droit ; & par consequent, si un corps mù en rond, est mù d'un mouvement droit, ce dernier mouvement procede d'une cause étrangere, & non pas du corps même, qui rende à ce mouvement droit.

La seconde est aussi prise d'une autre maxime des Cartesiens ; sçavoir, *que tout ce qui est en quelque état, tend de soy à le conserver éternellement* : or un corps mù en rond est en état de mouvement circulaire, puis qu'on suppose qu'il est mù en rond ; & par consequent il tend de soy à continuer son mouvement circulaire.

La troisième est encore prise d'un

autre axiome des Cartesiens ; sçavoir, *qu'il n'y a aucun état qui soit violent au sens de l'Ecole, parce que, disent ils, le corps est une machine de soy indifferente à toutes sortes d'états* ; d'où il s'ensuit que le mouvement circulaire n'est pas violent à l'égard d'aucun corps : or un corps ne tend point de soy à changer l'état qui ne luy est pas violent ny contraire ; & par consequent le corps ne tend point de soy à changer le mouvement circulaire en mouvement droit.

La quatrième est prise de ce que les Cartesiens ne donnent aucune raison solide pour appuyer cette maxime ; Monsieur Descartes apporte pour raison, *que le corps mù en rond, en chaque point de la ligne circulaire qu'il décrit, est déterminé à un mouvement droit sur la tangente.*

A quoy on répond aisément : Qu'il n'y a aucun point dans la ligne circulaire ; car comme la ligne droite est composée d'une infinité d'autres lignes droites plus petites ; de même, suivant Mon-

seur Descartes, une ligne courbe, comme la circulaire, est composée d'une infinité d'autres lignes courbes plus petites, d'une infinité de plus petits arcs.

Et par cette raison on démontre que le corps mù en rond étant déterminé dans toutes les parties du cercle qu'il décrit à se mouvoir sur une ligne courbe, il ne peut en suivant la dernière détermination, être mù sur une ligne droite: or le corps suit toujours la dernière détermination, & par conséquent ne rend jamais à se mouvoir en ligne droite, mais en ligne courbe.

En second lieu, quand on supposerait que la ligne circulaire seroit composée de points, il ne s'en suivroit pas que le corps mù en rond fût en chaque point déterminé à un mouvement droit; parce que le point sur lequel on suppose que ce corps est mù, n'est pas luy-même déterminé à faire plutôt la ligne droite qu'à faire & continuer la ligne circulaire; d'où il s'en suit que le corps qui est mù sur ce point n'est pas

plus déterminé au mouvement droit qu'au circulaire.

L'Auteur dans l'endroit cy-dessus rapporté ne donne pas une meilleure raison de cette prétendue maxime: il dit pour raison, que le cercle est équivalent à un polygone infini; c'est-à-dire, à une figure d'un nombre indéfini de côtés, qui sont autant de lignes droites.

A quoy on répond, que de ce que la figure circulaire est équivalente à un polygone infini, ou à une figure d'une infinité de côtés, il s'en suit seulement que le mouvement circulaire est équivalent à un mouvement composé d'une infinité de mouvements droits; mais comme la figure circulaire n'est pas formellement composée de lignes droites, autrement elle ne seroit pas circulaire, de même le mouvement circulaire n'est pas formellement composé de mouvements droits, autrement il ne seroit pas circulaire; d'où il s'en suit que ce qui est mù circulairement n'est déterminé à aucun mouvement droit.

Et tant s'en faut que cette raison de l'Auteur prouve que le corps mu en rond tende sans cesse à s'éloigner du centre de son mouvement, qu'au contraire elle prouve démontrativement qu'il s'en éloigne & s'en approche alternativement; qu'il s'en éloigne lors qu'il touche les angles du polygone, parce que les angles sont plus éloignés du centre que ne sont les côtes du même polygone; & qu'il s'en approche alternativement, lors que d'un angle à l'autre il se meut sur les côtes; parce que les côtes d'un polygone sont plus proches du centre que les angles du même polygone: d'où il sembleroit que la règle qui sert aux Cartésiens d'appuy à toute leur Physique est très-douteuse, pour ne pas dire fautive.

☞☞☞

85

CHAPITRE XI.

Si l'on fait plus de force à mouvoir un grand qu'à un petit corps.

TOUS les Philosophes conviennent qu'il faut plus de force à mouvoir un grand corps qu'un petit, lors qu'on les considère physiquement avec leur pesanteur & avec la résistance du milieu, parce que le plus grand est plus pesant, & le milieu résiste davantage.

La difficulté est de sçavoir, si l'on fait plus de force pour mouvoir les grands que les petits corps considerez mathématiquement, sans pesanteur & sans résistance du milieu: les Cartésiens nient l'affirmative.

On s'oppose néanmoins qu'il n'est pas plus difficile, & par conséquent qu'il ne faut pas plus de force à mouvoir les grands que les petits corps considerez sans pesanteur & sans résistance du milieu: la raison